



No de la
résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES PATRIOTES

Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement tenue le lundi 4 octobre 2021, à 16 heures.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Annie Pontbriand, directrice du centre
- Brigitte Bourbeau, représentante du personnel enseignant
- Philippe Dubois, représentante du personnel enseignant
- Lucie Dugas, représentante du personnel de soutien
- Émilie Lamothe, représentante du personnel professionnel
- Manon Fauteux, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques
- Élise Violetti, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques
- Alain Roy, représentant du personnel enseignant

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 16 h 04

1. MOT DE LA DIRECTRICE

Annie Pontbriand souhaite la bienvenue à cette première rencontre pour l'année scolaire 2021-2022. Elle tient à souligner son appréciation pour la participation de tous les membres.

Cette année scolaire sortira de l'ordinaire, mais elle informe les membres que la rentrée s'est bien déroulée. Les « bulles-classes » n'étant plus d'actualités, la situation est plus facile à gérer.

2. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

2.1. LISTE DES MEMBRES

Un tour d'écran est effectué, chacun se présente en indiquant ses fonctions ainsi que son expérience au sein du Conseil d'établissement.

2.2. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le CEAP est toujours à la recherche de représentant de différents groupes socio-économiques, mais le recrutement est difficile. Si vous connaissez des gens susceptibles d'être intéressés à se joindre au Conseil d'établissement, n'hésitez pas à nous les recommander !

<p>CÉ-21-22-01</p>	<p>3. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE (Mandat d'un an)</p> <p>Annie Pontbriand explique les fonctions et responsabilités ainsi que les tâches qui incombent à la personne nommée à la présidence du Conseil d'établissement.</p> <p>Après quelques discussions, il est proposé par Manon Fauteux que Élise Violetti soit reconduite dans ces fonctions. Manon Fauteux sera vice-présidente du conseil d'établissement.</p> <p>La proposition est appuyée par Philippe Dubois.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CÉ-21-22-02</p>	<p>4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Annie Pontbriand fait la lecture de l'ordre du jour de la séance.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Manon Fauteux que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que rédigé.</p> <p>La proposition est appuyée par Émilie Lamothe.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>Cé-21-22-03</p>	<p>5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 8 JUIN 2021</p> <p>Tous les membres présents ayant déjà pris connaissance du procès-verbal de la séance précédente,</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Alain Roy que le procès-verbal de l'assemblée du 8 juin 2021 soit adopté tel que rédigé.</p> <p>La proposition est appuyée par Manon Fauteux</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUIN 2021</p> <p>PRIX « INSPIRATION PATRIOTES » :</p> <p>Le gala pour le programme de reconnaissance « Inspiration Patriotes » du Centre de services scolaires des Patriotes devrait avoir lieu cet automne, mais rien n'est encore confirmé.</p> <p>Pour cette prochaine édition, le CEAP a soumis la candidature du nouveau service de buanderie du Centre d'intégration La Traversée, mis en place l'an dernier avec la participation des élèves en intégration sociale, des enseignantes ainsi que des techniciennes en éducation spécialisées. Annie Pontbriand explique et donne des précisions sur ce projet. Elle informe les membres que l'élément novateur du projet fait partie des différents critères de sélection.</p>

COVID : MISE À JOUR :

Malgré que la normalité d'aujourd'hui soit maintenant bien différente de celle d'autrefois (avant-COVID), tout va bien au CEAP.

Elise Violetti s'interroge sur la vaccination en milieu scolaire : Annie Pontbriand précise que pour le moment, la vaccination n'est pas un enjeu dans le milieu scolaire.

7. FONCTIONNEMENT DU CÉ

7.1. Règles de régie interne

Annie Pontbriand explique les différentes obligations et fonctions qui incombent aux membres du Conseil d'établissements, et nous rappelle les critères de sélection des membres qui constitueront le CÉ.

Cinq rencontres seront prévues au calendrier, mais, il se peut que des rencontres soient ajoutés, dépendamment des contraintes du CSSP.

Émilie Lamothe nous informe qu'Ariane Lettner (membre pour l'année scolaire 2020-2021) est intéressée à participer au CÉ encore cette année.

Un suivi sera fait auprès des directions adjointes afin de vérifier si d'autres élèves désirent participer au CÉ. Advenant qu'aucun autre élève ne soit intéressé, Ariane Lettner sera reconduite dans ces fonctions, par acclamation.

7.2. Fonctions et pouvoirs

Quelques documents de références ont été transmis aux membres afin de bien comprendre l'usage d'un Conseil d'établissement. Entre autres éléments importants, le CÉ devra procéder à l'adoption du projet éducatif du Centre.

Alain Roy mentionne que le site WEB de la Loi sur l'instruction publique (LIP) offre une description complète des fonctions et pouvoirs du CÉ (débutant à l'article 109 de la loi sur l'instruction publique).

7.3. Formulaire de dénonciation de conflit d'intérêt

Annie Pontbriand nous éclaire sur ce que peut être un conflit d'intérêt. Le formulaire de dénonciation a déjà été transmis à tous les membres.

Tous devront le compléter, le signer et le retourner à la secrétaire de Centre dans les prochains jours.

8. PROJET ÉDUCATIF

Annie Pontbriand nous présente tout le processus consultatif et décisionnel entourant le projet éducatif ainsi que les modalités qui appartiennent aux membres du conseil

d'établissement pour l'évaluation de celui-ci. Elle nous informe aussi que l'évaluation finale se fera lors de la prochaine rencontre en novembre prochain.

Afin de bien en comprendre les enjeux avant son adoption, Elise Violetti demande que le projet éducatif soit transmis aux membres avant que le sujet ne soit mis à l'ordre du jour de la rencontre.

9. ORGANISATION SCOLAIRE 2021-2022

9.1. Clientèle scolaire

Annie Pontbriand présente les données sur la fréquentation des élèves et mentionne que les chiffres sont comparables à ceux de l'année scolaire précédente.

9.2. Équipe de gestion

L'équipe de direction en place n'a pas changé. Il n'y a que des modifications mineures à l'organisation alors que depuis septembre, Chantale Fortin est responsable du point de service McMasterville et travaille maintenant 4 jours par semaine. Nathalie Bélanger est maintenant responsable du budget, des cours du soir qui sont offerts à Saint-Bruno et demeure responsable des groupes en intégration sociale du Centre d'intégration La Traversée.

9.3. Calendriers des rencontres TENS et des examens TDG

Depuis le début du confinement (mars 2020), les procédures des rencontres ont été revues et tout fonctionne plutôt bien.

Les rencontres sont maintenant virtuelles et ont lieu les mercredis à 18 heures. Émilie Lamothe précise que des rencontres d'informations en présentielles pourront aussi être organisées, si besoin il y a.

10. LOCATION PONCTUELLE

10.1. Demandes de location (gymnases) de Varennes et de Saint-Bruno

Annie Pontbriand informe les membres que les protocoles pour la location des gymnases sont établis par le service des ressources matérielles du Centre de services scolaires des Patriotes.

11. COMMUNICATION AUX PARENTS DES ÉLÈVES MINEURS

Comme à tous les ans, les communications aux parents d'élèves mineurs seront préparées et transmises en novembre et décembre.

CÉ-21-22-04	<p>12. CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ANNÉE 2021-2022</p> <p>Après quelques discussions, les lundis suivants ont été retenus à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> — 8 novembre 2021 — 14 février 2022 — 11 avril 2022 — 13 juin 2022 <p>Advenant qu'une rencontre supplémentaire soit nécessaire, elle sera ajoutée au cours du mois de mai 2022.</p> <p>Pour ce qui est du format des rencontres, seront-elles virtuelles ou en présentiel ? Les membres sont d'avis que les rencontres virtuelles sont bien pratiques et plus faciles à gérer dans les agendas de chacun, mais que la dernière rencontre, prévue en juin, pourrait se tenir en présence, si la situation le permet.</p> <p>13. AUTRES SUJETS</p> <p>Aucun autre sujet n'est ajouté à l'ordre du jour.</p> <p>14. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Aucun public présent.</p> <p>12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE</p> <p>La prochaine rencontre aura lieu le lundi 8 novembre 2021.</p> <p>13. LEVÉE DE LA RENCONTRE</p> <p>Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités,</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Manon Fauteux que la séance soit levée.</p> <p>La proposition est appuyée par Émilie Lamothe</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	<p>_____ Élise Violetti, présidente</p>